

MET'

Le magazine
de la Métropole
de Lyon

N° 26 – Septembre 2021 – met.grandlyon.com

JOURNÉES
DU PATRIMOINE

Nos **10**
coups de cœur

ZONE À
FAIBLES ÉMISSIONS :

Grande concertation
citoyenne

Dossier

Rentrée 2021

**Tout ce qui change
dans les collèges**

04

**L'ACTU**

La rentrée étudiante, le bail réel solidaire, une gare de covoiturage en Presqu'île, l'industrie du futur en ville...

10

**LES PROJETS**

Des quartiers + respirables et + solidaires

12

**LA PHOTO**

La nature au cœur de notre Métropole

15

**LE DOSSIER****COLLÈGES****LA TRANSFORMATION****EN MARCHÉ**

Suivez l'actu de votre Métropole sur [met.grandlyon.com](https://www.met.grandlyon.com) et sur les réseaux sociaux: **legrandlyon** **grandlyon** **grandlyon**

24



LES INNOVATIONS

Loyers encadrés : comment ça marche ?

28



DÉCRYPTAGE

Les concertations de la rentrée :
donnez votre avis !

30



AGENDA

Journées européennes du patrimoine,
Festival Lumière, Karavel,
Festival romain au Lugdunum...



— Bruno Bernard,
président de la
Métropole de Lyon



© Thierry Fournier/Métropole de Lyon




Cette rentrée scolaire s'organise cette année encore dans un contexte sanitaire difficile. La Métropole de Lyon se tient aux côtés de l'Éducation nationale pour que ce moment se déroule dans les meilleures conditions possibles. Mais cette situation ne nous fait pas oublier les défis de demain. Ouvertures, rénovations, plantations, cantines : nous allons agir durant ce mandat pour faire de nos collèges de véritables lieux d'éducation.



GRANDLYON
la métropole

MET' | N° 26 | Septembre 2021

Le magazine d'information de la Métropole
de Lyon – www.met.grandlyon.com

Métropole de Lyon – Direction de la communication : 20 rue du Lac – CS 33569 – 69505 Lyon Cedex
03 – magazine@grandlyon.com Directeur de publication : Julien Zloch – Directrice de la
communication : Dominique Djan – Rédaction en chef : Karine Portrait et Cécile Prenveille –
Rédaction : In medias res – Couverture : Thierry Fournier – Iconographie : Jean-Paul Lamy –
Diffusion : Isabelle Gabert – Illustrations : Shutterstock/Goodstudio – Conception : In medias res –
Mise en page : AGENCE  – Impression : Roto France Impression – Tirage : 650 000 exemplaires



– Ne pas jeter sur la voie publique –

LES BRÈVES

Entre septembre et octobre, 175 000 étudiantes et étudiants feront leur rentrée dans notre Métropole, la 2^e meilleure métropole universitaire de France* !

* Dernier classement 2020 du magazine L'Étudiant !



▼ PASS CULTURE

3 SPECTACLES + 1 CINÉ = 18 €

« Je serais bien venue au concert demain mais je suis pas loin du découvert :(» La Métropole de Lyon relance ses partenariats avec une centaine de lieux pour garantir à tous les étudiants un accès à la culture. Cinéma, théâtre, opéra, danse ? Le Pass culture à 18 euros c'est **4 spectacles à choisir dans la programmation de 102 lieux culturels** dans toute la Métropole.

▼ MAISON DES ÉTUDIANTS

LE QG DES ÉTUDIANTS

Installée au 90, rue de Marseille à Lyon 7^e, la Maison des étudiants (MDE), **c'est le lieu d'accueil, d'information, d'écoute et d'accompagnement** ouvert à tous les étudiants et étudiantes de la Métropole.

On y trouve, par exemple :

- 450 m² d'espaces de coworking,
- 400 événements toute l'année : débats, expos, cours de langues...,
- 70 assos étudiantes en résidence,
- le principal point de vente du Pass culture.

Du lundi au vendredi de 9h à 17h30
04 28 67 53 33

👉 lyoncampus.com



© Thierry Fournier/Métropole de Lyon



© Laurence Damière/Métropole de Lyon

▼ ÉTUDIANTS D'AILLEURS

WELCOME DANS LA MÉTROPOLE !

Cette année, près de 23 000 étudiantes et étudiants venus du monde entier s'installent à Lyon. Pour faciliter leur intégration, la Métropole de Lyon les accueille **du 13 au 17 octobre** avec les Journées des étudiants du monde : des visites pour découvrir Lyon et une soirée événement le 14 octobre à la Maison des étudiants, « Bienvenue à la maison ». Gratuit sur inscription.

▼ ROULEZ JEUNESSE !

10 000 VÉLOS PRÊTÉS
À L'AUTOMNE

Cet automne, la Métropole lance l'opération « À chacun son vélo » pour les jeunes de 18 à 24 ans. Objectif : faciliter l'accès aux lieux d'étude, de stage ou de travail sans passer par la case voiture. Pour cela, la Métropole achète et reconditionne **10 000 vélos de seconde main**. Pour le démarrage de l'opération, la priorité est donnée aux étudiants boursiers de première année et aux jeunes en insertion sociale et professionnelle. Autre avantage : le développement d'une filière de recyclage des vélos, avec des emplois à la clé.



© Thierry Fournier/Métropole de Lyon



▼ COMMERCES AMIS DES ÉTUDIANTS

MINI BUDGET,
GROSSES RÉDUCS

Avec sa Maison des étudiants, ses 3 universités et ses 42 000 étudiants, le 7^e arrondissement de Lyon est définitivement étudiants-friendly ! Nouvelle preuve : **80 commerces** y sont labélisés « Commerces amis des étudiants ». Boutiques alimentaires, téléphonie, coiffeur, dentiste, auto-école... Ils proposent tous **des tarifs réduits pour la jeunesse**. Pour les repérer, cherchez le sticker officiel de l'opération apposé sur leur vitrine.



© Thierry Fournier/Métropole de Lyon

▼ ASSOS ÉTUDIANTES

APPEL À PROJETS

Vous êtes une association étudiante et vous auriez bien **besoin d'un coup de pouce pour développer vos projets** ? Envie d'organiser des événements artistiques, culturels ou sportifs, de proposer des activités favorisant l'accueil, l'apprentissage et l'insertion économique des jeunes, l'innovation écologique et sociale ? La Métropole et la Ville de Lyon vous aident à les concrétiser, avec un soutien financier. Ne traînez pas : vous avez jusqu'au 31 octobre pour déposer votre dossier pour la 1^{re} session de l'année universitaire 2021-2022.

📧 apie@grandlyon.com

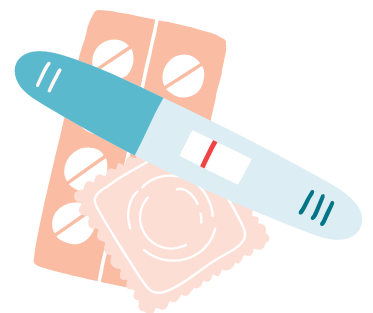
▼ VIE SEXUELLE

JE PEUX EN PARLER AU CPEF !

La Métropole de Lyon finance 17 centres de planification et d'éducation familiale (CPEF) du territoire. Dans ces lieux d'écoute ouverts à toutes et tous, confidentiels et gratuits, chacun peut parler sans tabou de vie amoureuse, de sexualité, de contraception ou encore de traitement des maladies sexuellement transmissibles. Vous avez besoin de voir un médecin pour un examen gynécologique, un dépistage du cancer du sein, un test de grossesse ? Toutes les consultations sont gratuites pour les personnes mineures et celles qui n'ont pas d'assurance maladie.

Trouvez un CPEF près de chez vous et consultez *Le Petit Manuel Sex Education*

👉 grandlyon.com/cpef



▼ LYON PRESQU'ÎLE

LE PROJET DES TERRASSES PRESQU'ÎLE S'ACCÉLÈRE

Le nouveau parking souterrain LPA a ouvert cet été sous le quai Saint-Antoine : un coup d'accélérateur pour le projet des Terrasses Presqu'île qui transforme tout le quartier. Objectif : offrir des espaces publics plus agréables, libérés de la voiture en bord de Saône. Ce qui implique la démolition de l'ancien parking à ciel ouvert, face à la colline de Fourvière. À sa place, la Métropole va réaliser, pour fin 2023, **un grand jardin fluvial en quai bas pour prolonger, sur plus de 400 mètres, la promenade en bord de rivière.** Ces travaux sont aussi l'occasion de rééquilibrer l'espace accordé aux différents modes de transport le long du quai Saint-Antoine. Si la fonction première de circulation routière est maintenue, la Métropole a ajusté le projet initial pour donner plus de place aux piétons, aux cyclistes et aux bus. Dans le sens Nord-Sud : une voie pour les voitures et un large couloir dédié aux bus et aux vélos sont créés. La Métropole aménage aussi une large promenade piétonne le long du quai (en photo). Les travaux du quai Saint-Antoine et de démolition du parking s'achèveront fin 2021.

➔ grandlyon.com/actions/terrasses-presquile



▼ TRAVAUX PART-DIEU

LE TUNNEL VIVIER-MERLE FERMÉ À LA CIRCULATION

Les travaux de transformation de la gare de la Part-Dieu se poursuivent. L'un des chantiers du moment consiste à creuser le tunnel de sortie du futur parking, du dépose-minute et de la station de taxis sous la place Béraudier. Le tunnel débouchera rue Servient pour rendre tout l'espace en surface aux piétons, aux cyclistes et aux transports en commun. Ces travaux nécessitent **la fermeture du tunnel Vivier-Merle, jour et nuit, jusqu'au dimanche 14 novembre.** Toutes les lignes de transports en commun sont maintenues normalement et une déviation est mise en place.

➔ [Anticipez vos déplacements sur onlymoov.com](https://anticipezvosdeplacementsuronlymoov.com)

▼ PROTECTION DE L'ENFANCE

LA MÉTROPOLE RECRUTE 100 FAMILLES D'ACCUEIL

Les violences conjugales et familiales ont explosé avec la crise sanitaire et les confinements successifs. De plus en plus d'enfants sont confiés à l'Aide sociale à l'enfance et placés en urgence pour leur protection. Certains d'entre eux peuvent être confiés à des familles d'accueil. **La Métropole de Lyon recrute, forme et emploie les assistants familiaux** qui vont accueillir ces enfants. C'est un vrai métier porteur de sens, un projet partagé par toute une famille pour aider un enfant à se (re)construire, à s'épanouir.

➔ grandlyon.com/familledaccueil
ou, par e-mail, familledaccueil@grandlyon.com





© Photo RMN - Hervé Lewandowski

▼ MUSÉE

**LES COLLECTIONS
DU LOUVRE
AU LUGDUNUM**

En octobre, le musée Lugdunum présente 2 œuvres monumentales prêtées par le Louvre. Ce sont des statues antiques de l'empereur romain Auguste et de son épouse, Livie, en déesse de la fertilité. Elles font 2 mètres de haut ! Réalisées en Italie entre 20 et 200 après Jésus-Christ, ces œuvres, jamais exposées à Lyon, seront visibles dans l'exposition « EnQuête de pouvoir : de Rome à Lugdunum », à partir du 6 octobre.

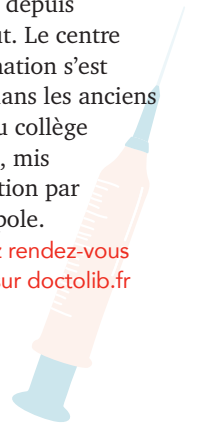
➔ lugdunum.grandlyon.com

600

personnes
par jour

peuvent être vaccinées à Caluire depuis le 25 août. Le centre de vaccination s'est installé dans les anciens locaux du collège Lassagne, mis à disposition par la Métropole.

➔ Prenez rendez-vous en ligne sur doctolib.fr



▼ DÉCHETS VERTS

**DES POINTS DE COLLECTE
TOUS LES SAMEDIS**

Les feuilles mortes se ramassent à la pelle ! Pour vous aider à faire place nette, la Métropole **collecte les déchets végétaux dans 12 communes** : Albigny-sur-Saône, Champagne-au-Mont-d'Or, Charly, Collonges-au-Mont-d'Or, Couzon-au-Mont-d'Or, Dardilly, Fontaines-Saint-Martin, Jonage, Lissieu, Marcy-l'Étoile, Quincieux, Saint-Cyr-au-Mont-d'Or.

- Les samedis jusqu'au 20 novembre.
- L'accès est gratuit et réservé aux particuliers.
- Les points de dépôt sont ouverts de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30.
- Fourgons, bennes et véhicules à plateau interdits.

➔ Lieux et calendrier des collectes sur grandlyon.com/dechetsverts



© ARCADIS Gauthier Conquet

▼ SAINT-GENIS-LAVAL

**LE CHANTIER DES ACCÈS
AU MÉTRO B DÉMARRE**

Fin 2023, le métro B aura son terminus à Hôpitaux-Sud, à Saint-Genis-Laval. La Métropole aménage les voies de desserte du futur pôle d'échanges multimodal, avec des itinéraires piétons et cyclables, **une gare de bus de 10 quais et une esplanade piétonne arborée**. Cette esplanade reliera la station de métro, l'hôpital, le futur quartier et le parc du Vallon. Le chantier a démarré cet été au cœur du Vallon, et les travaux se poursuivent en septembre sur le secteur Gadagne.

▼ BAIL RÉEL SOLIDAIRE

DEVENIR ENFIN PROPRIÉTAIRE

Les prix de l'immobilier s'envolent dans les grandes métropoles. Pour permettre aux ménages modestes de devenir propriétaires en achetant leur logement moins cher, la Métropole de Lyon développe le bail réel solidaire (BRS). Par exemple, un appartement en BRS à Villeurbanne sera vendu au prix moyen de 2 775 euros/m², contre 5 000 euros dans une procédure d'achat standard.

– **Comment ça marche ?** Vous achetez uniquement le logement, mais pas l'emplacement sur lequel il est construit. Le terrain est acheté par la Foncière solidaire du Grand Lyon – ou un autre organisme de foncier solidaire (OFS) –, à qui vous versez chaque mois un loyer d'environ 1,5 euro/m².

– **C'est pour moi ?** Le barème dépend de la composition du foyer et de la localisation du bien. Par exemple, le revenu fiscal de référence ne doit pas dépasser 59 263 euros par an pour un couple avec 2 enfants qui veut acheter à Lyon ou à Villeurbanne.

– **Objectif d'ici à 2026 :** 1 000 logements par an en BRS dans la Métropole. Une première opération est déjà engagée : Le Verger, développé par Nexity rue Jules-Guesde à Villeurbanne.



▼ COVOITURAGE

RENDEZ-VOUS EN PRESQU'ÎLE

Cet automne, la Métropole ouvre sa première gare de covoiturage. Située dans le 2^e arrondissement de Lyon, quai Gailleton, entre la rue de Condé et la rue des Remparts-d'Ainay, elle va faciliter les trajets des covoitureurs. Sur les 8 places d'arrêt-minute, les conducteurs peuvent embarquer leurs passagers en toute sécurité avant de s'engager sur les voies réservées au covoiturage sur la M6-M7.

Une zone de dépose est aménagée à proximité des transports en commun : métro A, bus 15, C10. Très pratique pour attraper une correspondance et rentrer chez soi après le trajet.

➔ encovoit-grandlyon.com

▼ USIN

L'INDUSTRIE DU FUTUR EN VILLE

Un pôle industriel de 11 hectares se renouvelle en lieu et place des anciennes usines Bosch à Vénissieux. Usin Lyon Parilly – c'est son nom –, accueille pour l'instant 30 000 m² de bâtiments industriels. La surface devrait doubler d'ici à 2028. Le site, qui se développe à proximité des quartiers d'habitation, mise sur la relocalisation d'activités stratégiques **plus sobres et moins polluantes pour l'environnement et les riverains**. Sans compter qu'Usin est bien desservi, accessible facilement en transports en commun et modes doux : un argument majeur pour l'emploi local. Preuves à l'appui : le fabricant de chaudières à haute performance énergétique Boostheat, le constructeur de piles à hydrogène Symbio et l'inventeur du piano numérique pliable Adèle H Music s'y sont déjà installés.

➔ usin.fr



VOTÉ AU CONSEIL DE LA MÉTROPOLE

Agriculture et alimentation : un plan de grande ampleur

Pour favoriser les circuits courts et développer une agriculture biologique et de proximité, la Métropole de Lyon a voté en juin sa nouvelle stratégie agricole et alimentaire. Décryptage des 3 mesures-phares.



1 Stopper l'urbanisation des terres. Entre 2007 et 2017, 900 hectares de terres agricoles ont été utilisés pour construire des bâtiments, aménager des routes, créer des parkings... La Métropole veut inverser la tendance : elle va repasser 60 hectares de terrains constructibles en zones agricoles.

2 Étendre la protection des espaces naturels et agricoles : 10 000 hectares sont concernés. Avec ce dispositif, les terres qui sont agricoles aujourd'hui le resteront dans le futur. Elles ne pourront pas devenir des écoles, des habitations, des routes. La Métropole va aussi racheter des terrains agricoles pour éviter qu'ils ne disparaissent.

3 Augmenter le nombre d'exploitants, qui sont moins de 300 aujourd'hui.
Pour faciliter l'installation de nouveaux exploitants et garantir la transmission, la Métropole va mettre à disposition des terrains qui lui appartiennent. Des espaces tests vont aussi être créés : les candidats s'essaieront au métier sur ces surfaces avec des techniques innovantes, adaptées au changement climatique.



Une régie agricole pour les cantines

Pour l'alimentation des collégiens, la Métropole voit grand : 100 % de produits bio et 50 % de produits locaux d'ici à 2026 (lire pages 20 et 21). Pour atteindre ces objectifs, la Métropole va créer une régie agricole. Son rôle ? Produire du bio pour les cantines et faire le lien entre les agriculteurs de notre territoire et les cantines des collèves.



L'agriculture de demain

La Métropole travaille sur un plan bio pour accompagner les agriculteurs dans leur changement. Objectif : augmenter la part des surfaces bio (8 % aujourd'hui). La Métropole veut, par exemple, créer **des fermes semencières** pour cultiver des variétés adaptées au dérèglement climatique. Elle a ainsi accompagné le Centre de ressources de botanique appliquée (CRBA) pour créer une première ferme de 1000 m² à Charly, sur le domaine Melchior Philibert.

Le conseil du **27 septembre**
en direct et en replay sur
 [youtube.com/grandlyontv](https://www.youtube.com/grandlyontv)
 [grandlyon](https://twitter.com/grandlyon)

Des quartiers + respirables et + solidaires



Davantage de logements abordables, de végétation, des bureaux mieux répartis dans toute la Métropole et une place accrue pour les piétons, les vélos et les transports en commun : la Métropole réoriente ses projets urbains, petits et grands.

Toutes les opérations sont concernées par le nouvel élan donné par la Métropole aux projets urbains : le centre de l'agglomération, Oullins, Fontaines-sur-Saône... Partout où des projets sont lancés, ou à venir, la démarche est la même :

- **étudier** ce qui est envisagé,
- **vérifier** si suffisamment d'espaces verts et de logements abordables sont prévus,
- **réorienter** les programmes d'aménagement si nécessaire.

Et concrètement, ça donne quoi ?

+ DE LOGEMENTS ABORDABLES

La Métropole de Lyon veut permettre à ses habitants d'habiter là où ils le souhaitent. Par exemple, en lançant un bail réel solidaire (BRS, lire page 8) et l'encadrement des loyers (lire page 24). Même dans le quartier de la Part-Dieu, dans les programmes qu'il reste à construire, la part de bureaux va diminuer et la part de logements abordables atteindra les 46 %.

+ D'ESPACES PUBLICS

Avec moins de béton pour laisser davantage l'eau s'infiltrer et alimenter la nappe phréatique. De cette façon, la température ressentie dans les rues et les centres urbains est moins élevée.

+ DE PLACE POUR LES MOBILITÉS DOUCES

La priorité est donnée d'abord aux piétons, ensuite aux cyclistes, puis aux transports en commun et, seulement après, aux voitures. Un itinéraire cyclable sera prévu dans chaque rue réaménagée.

“
Face aux enjeux sociaux et bioclimatiques, il y a urgence à construire une Métropole plus solidaire et plus verte
 ”

→ Béatrice Vessiller, vice-présidente en charge de l'Urbanisme

Loyers abordables pour les entreprises

Les entrepreneurs qui débutent ont besoin de loyers abordables pour s'installer. C'est une des problématiques des projets urbains. Par exemple, à Oullins, le projet de la Saulaie va loger de petites entreprises et des start-up à moindre coût.



© Thierry Fourmier/Métropole de Lyon

Lyon Part-Dieu

L'idée

Faire évoluer le projet vers un quartier moins minéral, plus respirable, qui vive 7 jours sur 7 et pas seulement au rythme des bureaux.

Comment on fait ?

La taille de la place du Lac est doublée. L'avenue Pompidou, sous les voies ferrées, et la rue Bouchut au niveau de la bibliothèque sont réservées aux transports en commun, à la marche, à la trottinette ou au vélo. Il est prévu 2 200 nouveaux logements. Et de nouveaux services et commerces vont s'installer.

↳ lyon-partdieu.com



+11 %
d'espaces publics



© Thierry Fourmier/Métropole de Lyon

Villeurbanne Gratte-Ciel

L'idée

On propose des espaces publics plus grands et aérés pour une meilleure qualité de vie dans cette extension du centre-ville.

Comment on fait ?

Les places et les rues seront plus grandes, avec notamment l'esplanade Agnès-Varda élargie à 30 mètres et la création d'une placette de 400 m², à l'angle de l'avenue Henri Barbusse et de l'esplanade Agnès-Varda. Le quartier sera aussi plus vert et plus frais grâce aux 483 arbres plantés dans les espaces publics. Autre nouveauté : l'emploi de matériaux de récupération, comme les pavés utilisés aux abords du lycée Pierre-Brossolette.

↳ grattecielcentreville.fr



-5 %
de logements,
pour un quartier
moins dense



© Laurence Danière - Lyon Confluence

Lyon Confluence

L'idée

Un quartier plus apaisé avec une meilleure cohabitation des usages, comme la piétonisation du cours Charlemagne ou l'aménagement rue Smith avec le test des bancs éphémères.

Comment on fait ?

Entre la rue Delandine et le quai Perrache, la part des logements abordables augmente et les investisseurs doivent afficher un bilan carbone très bas.

↳ lyon-confluence.fr



60 %
de logements aidés
et abordables
pour l'îlot B1/C1

LA NATURE AU CŒUR DE NOTRE MÉTROPOLE



Réintroduire la nature en ville, c'est atténuer les effets dévastateurs du changement climatique et limiter l'érosion de la biodiversité. Avec son plan Nature, la Métropole double le budget du précédent mandat pour que chaque Grand-Lyonnais dispose d'un espace de nature à côté de chez lui.

1

Végétaliser nos villes

Les arbres sont des alliés incontournables dans la lutte contre le réchauffement climatique. Ils font de l'ombre, absorbent les gaz à effet de serre et font baisser les températures. Les équipes de la Métropole ont déjà planté 2 forêts urbaines en 2021, en choisissant des espèces capables de résister au changement climatique : des cèdres, des merisiers et des érables par exemple.



44 M€
de budget pour
le plan Nature



Jusqu' à 6° de -
La température ressentie
sous un arbre en milieu urbain

2

Lutter contre les îlots de chaleur

Dans les centres-villes, les thermomètres peuvent afficher 3 degrés de plus qu'en périphérie. Les arbres, les arbustes et les bosquets jouent un rôle de climatiseurs naturels et atténuent le phénomène d'îlot de chaleur. La Métropole replante donc des arbres sur les places publiques et le long des rues, comme sur le quai Sarrail, à Lyon 6^e et sur le cours Charlemagne, au niveau de la darse. Pour chaque projet, les revêtements perméables et les sols naturels sont privilégiés pour laisser l'eau de pluie s'infiltrer. De même, le bitume sera enlevé sur certains terrains.



© Thierry Fournier/Métropole de Lyon

**84 %**

**des plantes cultivées dans la Métropole
dépendent de la pollinisation par les insectes**

3

Recréer des réservoirs à biodiversité

Les corridors écologiques sont des espaces naturels continus : les animaux vont trouver des conditions favorables pour se déplacer, se nourrir, se cacher, se reproduire. Seulement voilà, en ville, un paysage naturel qui n'est pas morcelé, c'est plutôt rare aujourd'hui. La construction d'une route, d'un barrage, l'agriculture intensive peuvent mettre en danger des espèces terrestres ou aquatiques. La Métropole a donc décidé de ne pas urbaniser certains terrains constructibles et de renforcer la protection des espaces naturels et agricoles.

4

Protéger les insectes pollinisateurs

L'urbanisation et l'agriculture intensive ont chassé les pollinisateurs sauvages de nos villes. Ils ont presque disparu des quartiers très denses, où ils ne trouvent plus de nourriture. Pour permettre le retour des abeilles et autres insectes sauvages, la Métropole sème des prairies fleuries en zone urbaine : 12 parcelles ont déjà étéensemencées. Des prairies provisoires fleurissent aussi dans la Métropole, comme ici en plein cœur de Lyon Part-Dieu : ce sont des refuges temporaires pour les insectes avant le démarrage d'un chantier.

FAIRE GRANDIR DES INDUSTRIES RESPONSABLES

Comment maintenir de l'emploi industriel dans La Métropole de Lyon et faire émerger des solutions compatibles avec la transition écologique ? Les métropoles de Lyon et Saint-Étienne unissent leurs forces et investissent dans le premier fonds d'amorçage industriel à impact environnemental et social. Explication en 5 étapes.

1 Création du fonds

Études de marché, prototypes, lignes de production...

L'industrie est un secteur qui demande du temps et de l'argent avant de produire des résultats. Le fonds va accompagner dans la durée des industriels en développement, qui dégagent très peu de chiffre d'affaires, pour les aider à grandir.

Rentabilité en ligne de mire :

1 euro investi devrait en valoir 2 d'ici à 10 ans.

2 Candidature des entreprises

Le fonds va sélectionner des entreprises qui ont un **impact environnemental et sociétal positif**, susceptibles d'être **rentables sur le long terme**. Création d'emplois, implantation territoriale, accompagnement de personnes en insertion, tonnes de CO₂ évitées, économies de ressources, participation des salariés...

Critères de sélection et dossier de candidature :

↳ economie.grandlyon.com

3 Investissement dans les entreprises choisies

L'investissement se concrétise par la participation au capital de la société plutôt qu'un prêt traditionnel. Pourquoi ? Parce que l'entreprise augmente ainsi ses fonds propres. Elle n'aura pas à rembourser, ce qui lui fournit un argument de poids pour emprunter la même somme auprès d'une banque.

4 Les entreprises grandissent = le fonds les accompagne

Le fonds peut investir **entre 0,5 et 5 millions d'euros dans une entreprise**. L'investissement se fait en plusieurs étapes, quand l'entreprise grandit et exprime de nouveaux besoins, comme l'embauche de commerciaux ou la création d'une nouvelle ligne de production.

5 Des bénéfiques pour la collectivité

En 12 ans, **le fonds devrait entrer au capital d'une trentaine d'entreprises**. D'ici à 2026, la moitié du fonds aura été investie. L'autre moitié servira à réinvestir dans les sociétés choisies au fil de leur développement. Si tout a bien fonctionné, le fonds détiendra un capital au moins 2 fois supérieur à la mise de départ. Et la Métropole de Lyon pourra réinvestir ses bénéfices dans un prochain fonds et accompagner davantage d'entreprises.

80 M€ d'investissements au total → **32 M€** d'investissements publics

dont **17 M€** de la Métropole de Lyon
 et **5 M€** de Saint-Étienne Métropole

COLLÈGES

LA TRANSFORMATION EN MARCHÉ !



Plus de 46 000 élèves viennent de faire leur rentrée dans les **81 collèges publics** de la Métropole de Lyon. Et ils sont chaque année plus nombreux : 500 élèves supplémentaires par an sont attendus jusqu'en 2026. C'est l'un des budgets les plus importants de la Métropole : **300 millions d'euros** sont investis dans les collèges jusqu'en 2026. Avec **3 orientations majeures** :

- **Rendre les établissements plus agréables**, avec des abords apaisés, des cours végétalisées et rafraîchies, du bio et du local dans les assiettes.
- **Adapter les collèges aux évolutions climatiques** avec des bâtiments moins énergivores, où travailler dans de bonnes conditions, été comme hiver.
- **Former les écocitoyens de demain** avec des projets éducatifs autour du développement durable, de l'égalité femmes-hommes, de la culture, du numérique et du sport.

Texte **Frédéric Crouzet** et **Cécile Prenveille** / Photos **Thierry Fournier**

Des collèges plus agréables au quotidien

La Métropole veut rendre les collèges plus agréables à vivre. Cela veut dire fabriquer des collèges où l'on puisse se rendre facilement, où il soit agréable d'étudier, de déjeuner ou de se lancer dans un nouveau projet...



Accessibles et apaisés

Tous les matins, les élèves arrivent au collège à la même heure. À pied, à vélo, en bus, déposés par les parents en voiture... Un joyeux rassemblement sur la voie publique, à proximité des routes, qui peut se révéler dangereux. La Métropole de Lyon, en coordination avec les chefs d'établissement, lance des travaux pour apaiser les abords des établissements.

Objectif : faciliter et sécuriser les trajets des enfants jusqu'au collège. La priorité est donnée aux modes actifs, comme la marche, le vélo ou la trottinette.

Concrètement, cela passe par l'élargissement des trottoirs, la création de chemins piétons et de pistes cyclables, l'aménagement de zones 30, la suppression de places de stationnement devant les entrées, la pose d'arceaux à vélo à proximité...

Trois collèges ont d'ores et déjà bénéficié du dispositif : **Dargent, à Lyon 3^e, Verrazane, à Lyon 9^e et Jean-Renoir, à Neuville.** Des études sont en cours pour 14 autres collèges, et certains travaux vont démarrer dès 2022. Ces aménagements s'accompagnent d'actions éducatives. Au collège Dargent, par exemple, les élèves ont été sensibilisés à la pratique du vélo en ville, et ça se poursuit à la rentrée par des ateliers avec la Maison du vélo.

81
collèges
publics

37
collèges
privés
sous contrat

69 403
collégiennes
et collégiens

+ 8,9 %
de collégiens
entre 2015 et 2019





1,5 M€

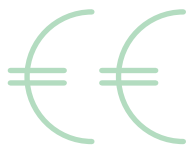
pour la désimperméabilisation des cours des collèges: nouveaux enrobés, peinture anti-chaueur, sols drainants...

Frais et accueillants

Pour faire baisser la température dans les salles de classe et apporter plus d'ombre dans les cours de récréation, protéger les bâtiments de la chaleur pour qu'ils ne deviennent pas des étuves en été, la Métropole de Lyon végétalise les cours de récréation et les enceintes des collèges.

Cet été, déjà 300 opérations de plantation ont été conduites. Et d'ici à fin 2022, de nouvelles cours seront aménagées dans les collèges **Lamartine** à **Villeurbanne**, **Olivier-de-Serres** à **Meysieu**, **Casarès** à **Rillieux-la-Pape** et **Raoul-Dufy** à **Lyon 3^e**. Dans les nouveaux collèges, les toitures sont végétalisées pour assurer une meilleure isolation.

Objectif : 1/3 des surfaces des collèges végétalisées d'ici à 2026



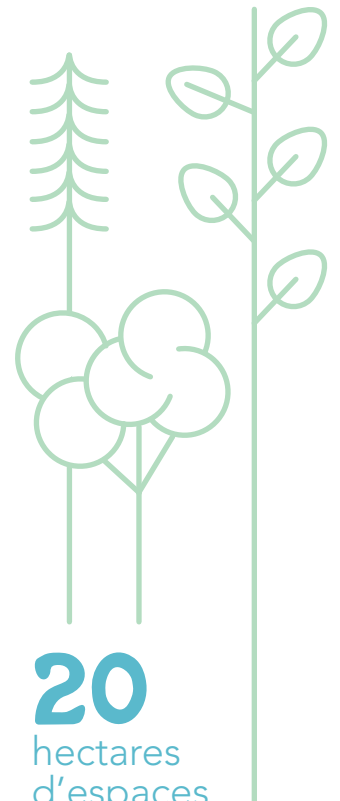
300
M€ investis
dans les collèges
entre 2020 et 2026



668
agents de
la Métropole
pour accueillir,
entretenir les bâtiments
et gérer les cantines



2,8
millions
de repas
servis chaque année
dans les cantines
de la Métropole



20
hectares
d'espaces
verts
soit la taille du parc
Sergent-Blandan

Des collèges nouvelle génération

La Métropole entretient, rénove et agrandit les collèges existants. Elle construit aussi de nouveaux établissements, pour faire face à l'arrivée de 500 nouveaux élèves en moyenne chaque année. Début septembre, 2 collèges ont fait leur première rentrée : Simone-Veil à Saint-Priest et Gisèle-Halimi à Lyon 7^e.



“Un collège en bois avec centrale photovoltaïque”

 Collège Simone-Veil à Saint-Priest

Achévé cet été, à temps pour la rentrée, le nouveau collège **Simone-Veil**, à **Saint-Priest**, vient d'accueillir ses 460 premiers élèves de 6^e et 5^e. Mais comment fabrique-t-on un collège en 2020-2021 ? Entretien avec Sarah Bigot et Aurélie Darnat, architectes au bureau d'études de la Métropole de Lyon.

C'est quoi un collège nouvelle génération ?

C'est un collège en bois, qui produit 20% de ses besoins en électricité grâce à une centrale photovoltaïque sur le toit. C'est un collège avec une cour ombragée et fraîche, même l'été, grâce aux nombreux arbres et arbustes plantés.

Pourquoi construire des collèges en bois ?

L'ensemble de la structure, les cloisons, les revêtements extérieurs et les escaliers sont en bois parce que c'est un matériau bas carbone. Il est également très résistant et on peut réaliser rapidement un bâtiment avec des éléments préfabriqués en atelier.

Comment avez-vous adapté le collège aux enseignements ?

Nous avons prévu des aménagements spécifiques pour les sections d'enseignement général et professionnel adapté [Segpa]. La section Vente a été

installée à l'entrée du collège avec en façade une large vitrine, adaptée à la formation à la vente. La section Espaces ruraux et environnement, elle, est idéalement située près des espaces verts du collège avec une serre de 30 m².

Et la sécurité des élèves ?

Le plan du collège est en forme de U. La grande façade est orientée côté rue, ce qui fait qu'on ne voit absolument rien de l'extérieur. À l'extérieur, la Métropole a aménagé une piste cyclable et de larges trottoirs. Les élèves qui arrivent à trottinette ou à vélo peuvent les stationner en arrivant, dans une zone sécurisée.

3 collèges de plus d'ici à 2026

➤ À **Villeurbanne**, dans le quartier de Cusset, le collège **Gilbert-Chabroux** doit ouvrir à la rentrée 2022. Il pourra accueillir 700 élèves de Villeurbanne et Vaulx-en-Velin. Il est réalisé en matériaux bio-sourcés (bois, terre, pierre...) avec des toits végétalisés et des panneaux solaires. Le revêtement des sols extérieurs est spécialement choisi pour faire baisser la température.

➤ À **Vénissieux**, l'ouverture d'un collège de 700 places est prévue pour 2025, avenue de la République. Il accueillera aussi des élèves de **Saint-Fons**.

➤ À **Albigny-sur-Saône**, un collège verra le jour en 2026 pour les élèves du Val de Saône.



Des collèges moins gourmands en énergie

Comment diviser par 3 ou 4 la facture énergétique d'un collège ? Et rendre les salles de classe plus agréables ? En menant des travaux d'isolation, en modifiant les éclairages, en changeant les chaudières. Et, aussi, en installant des panneaux photovoltaïques sur les toits ! Deux collèges font l'objet de travaux de rénovation énergétique dès cette année : **Frédéric-Mistral**, à **Feyzin**, et **Boris-Vian**, à **Saint-Priest**.

Réhabilitation totale pour le collège Alain, à Saint-Fons

Construit en 1972 dans un quartier prioritaire, le collège **Alain**, à **Saint-Fons**, nécessitait une rénovation en profondeur. **La Métropole investit 20,4 millions d'euros dans sa restructuration.** Destruction de certains bâtiments, création d'une nouvelle cantine, d'une salle polyvalente et d'un foyer pour les élèves, réorganisation des classes et travaux pour faire baisser de 30 % les consommations énergétiques. Le chantier a démarré cet été et s'achèvera en 2024.

“En pleine nature”

📍 Collège Gisèle-Halimi à Lyon 7^e

Du côté de la ZAC des Girondins, dans le quartier de Pré-Gaudry, à Gerland, la population a augmenté de plus de 10 000 habitants en 10 ans et il fallait créer un nouvel établissement. Conçu pour 700 élèves, le collège Gisèle-Halimi a été construit en 13 mois seulement. La plupart des éléments de construction, en bois, métal ou chanvre, ont été préfabriqués. Au cœur d'un parc de 3 000 m², le collège a une toiture végétalisée, avec des panneaux solaires.

300

opérations d'entretien et de rénovation menées par la Métropole en 2021. Au collège Les Iris de Villeurbanne, par exemple, des salles de classe et les sanitaires ont été rénovés. Et au collège Curie, à Bron, les salles de technologie ont été transformées et un abri à vélos a été construit.



9 AUTRES COLLÈGES font l'objet d'importants travaux de réhabilitation ou d'extension d'ici à 2026 : Jean-de-Tournes à Fontaines-sur-Saône, J.-J.-Rousseau à Tassin, Émile-Malfroy à Grigny, Simone-Lagrange à Villeurbanne, Frédéric-Mistral à Feyzin, Gabriel-Rosset à Lyon 7^e, André-Lassagne à Caluire, Évariste-Galois à Meyzieu, Elsa-Triolet à Vénissieux, et les cités scolaires Ampère, Saint-Exupéry et Cité internationale.



Même les frites sont fraîches dans ma cantine !

Rencontre avec le cuisinier Matéo Ben Hassine au collège Martin-Luther-King de Mions.

Privilégier le bio, cuisiner des produits frais et locaux, introduire des menus végétariens, éviter le gaspillage : les agents des collèges de la Métropole se démènent pour proposer des menus bons et équilibrés aux élèves.

Matéo Ben Hassine fait partie de l'équipe mobile des cuisiniers de la Métropole. Il effectue des remplacements ou vient renforcer des équipes dans les collèges. Sa mission : « proposer des menus bons et équilibrés, avec un budget contraint ». « J'aime cuisiner du bio, du local, des produits de saison. Même les frites sont fraîches ! »

Son obsession ? Moins gâcher.

Il participe au groupe de travail sur le gaspillage alimentaire mis en place par la Métropole pour que les cuisiniers partagent leurs bonnes idées. Une de ses astuces ? « Gérer les portions dans les bacs : en début de service, les grands plats sont de sortie. Et quand l'heure avance, des plats plus petits les remplacent. » Et comme tout bon cuisinier, il connaît l'art d'accommoder les restes. Trouver des recettes, associer différemment les ingrédients. Et pourquoi ne pas

cuisiner des épinards en pizza ? « Cela demande beaucoup d'anticipation et d'adaptation. Dans certains collèges, les élèves préfèrent le poisson et les menus végétariens à la viande. Il faut en tenir compte pour organiser ses menus et réduire le gaspillage alimentaire. »

Un compost qui sert pour le potager

Les restes ne sont pas gaspillés. Les déchets organiques sont triés à la

cantine et partent au composteur, installé depuis 2 ans, pour devenir de l'engrais. C'est Franck Thollet, agent de maintenance, qui s'en occupe. Il a suivi la formation « guide composteur », tout comme Matéo. « L'engrais est donné aux enseignants, aux agents, aux familles des élèves ou à des habitants. » Il sert également au potager pédagogique que Franck a créé derrière la cantine. Potager qui a donné sa première récolte cet été : haricots verts, courgettes, tomates, courges, maïs, radis et piments...

DE BONNES HABITUDES À PRENDRE À LA CANTINE



La Métropole s'est fixé un objectif : réduire de 25 % la production de déchets d'ici à 2026 et intensifier la lutte contre le gaspillage alimentaire. Les collèges ont leur rôle à jouer. Des composteurs ont été installés dans 14 établissements pour valoriser les restes de la préparation des repas et les retours des plateaux. Ce sont de bons outils pour sensibiliser les collégiens au tri et au cycle du vivant.

les Objectifs 2026



100 %
des fruits
et légumes
issus de
l'agriculture
biologique

50 %
minimum
de produits
locaux !

Yaourts, fromages frais
et œufs de poule
doivent être achetés
à un producteur agricole
ou à un groupement
de producteurs du territoire

Des repas équilibrés...



et de saison !

L'option veggie

**1 repas
végétarien
complet**
1 fois par semaine

**1 alternative
végétarienne**
pour le **plat
principal**
2 fois par
semaine



On mange comment dans les nouvelles cantines ?

Dans les 2 nouveaux collèges ouverts à cette rentrée 2021 (Gisèle-Halimi à Lyon 7^e et Simone-Veil à Saint-Priest), les élèves vont profiter des

cantines dites "exemplaires", avec des équipes étoffées et formées à de nouvelles pratiques.

Les repas sont préparés sur place, avec une grande part donnée au bio, au local et aux alternatives végétariennes. Les cuisiniers organisent aussi des ateliers culinaires avec les élèves et leurs familles.

Pour réduire le gaspillage alimentaire, on change les habitudes : les élèves prennent d'abord leur plateau,

les couverts et leur dessert. Quand ils sont installés, ils vont chercher leur entrée au bar à salades. Une fois l'entrée avalée, ils peuvent aller récupérer le plat principal, qu'ils pourront manger chaud. De bonnes pratiques et une nouvelle organisation, qui se diffuseront progressivement aux autres cantines de la Métropole.

Des collèves pour s'épanouir

En plus de ses compétences obligatoires, la Métropole soutient des actions éducatives dans les collèves. Les enseignants peuvent travailler avec des associations partenaires pour approfondir certaines thématiques des programmes scolaires.



Collèves écocitoyens

Dès cette rentrée, la Métropole teste un nouveau dispositif avec 10 collèves volontaires. L'objectif : sensibiliser les élèves aux évolutions de la société et à leurs enjeux : le vivre-ensemble, l'égalité femmes-hommes et les questions de genre, la solidarité internationale. **Le dispositif « Collège écocitoyen » pourrait être proposé à l'ensemble des collèves dès la rentrée 2022.**

Promouvoir l'enseignement artistique

L'éducation artistique et culturelle, c'est l'une des clés pour s'épanouir et s'ouvrir au monde. La Métropole augmente les moyens consacrés à leur enseignement. Elle vient par exemple de lancer un nouvel appel à projets pour développer la pratique artistique des collèves. L'ambition ? Que des élèves de plusieurs établissements participent ensemble à des projets collectifs. Par exemple, plus de 350 élèves de 6 collèves suivent un cursus d'éducation à l'image avec l'école de cinéma la CinéFabrique.

Réduire les consommations d'énergie

Le « défi Class'Énergie » de la Métropole propose aux collèves d'agir sur leurs émissions de CO₂. Le projet est mené avec l'agence locale de l'énergie et les associations Hespul et Oïkos. Les élèves visitent d'abord la chaufferie du collège. En classe, ils travaillent sur la notion d'énergie et de changement climatique, élaborent des solutions pour réduire les consommations. Et lors d'une journée « défi », ils expliquent aux autres élèves comment adopter ces gestes simples au quotidien.

Comet' Jeunes, pour faire bouger les collèves !

Le conseil métropolitain des jeunes, ou Comet'Jeunes, est composé de 45 collèves et collèves élus par leurs camarades en début de 4^e. Il se réunit régulièrement pendant 2 ans, jusqu'à la fin de la 3^e, pour réfléchir et agir sur des thématiques qui les touchent directement. Lors du précédent mandat, 2019-2021, le Comet'Jeunes a planché sur les dangers des réseaux sociaux, le harcèlement et les discriminations au collège. Ils ont aussi lancé une campagne contre le gaspillage alimentaire. Une nouvelle assemblée se met en place dès le mois de novembre après des élections courant octobre.

👉 comet.blogs.laclasser.com



Il faut davantage ouvrir les collèges vers l'extérieur

Mieux connaître les circuits courts

Mais d'où vient la nourriture servie à la cantine ? Plusieurs initiatives permettent de mieux connaître le circuit de l'alimentation bio et locale.

– Cinq collèges participent au « défi Collèges à alimentation positive », qui invite les équipes en cuisine à augmenter la part de produits frais, bio et locaux. Les élèves partent à la rencontre des producteurs dans les fermes et participent à des ateliers cuisine pour comprendre l'origine des produits.

– Des élèves de CM2 et de 6^e participent au projet « Ça pousse », conduit avec le Centre de ressources de botanique appliquée, à Charly. Ils suivent des ateliers sur des variétés anciennes de légumes avant de planter celles-ci dans le potager du collège.

– Les collèges peuvent lancer leur Amap : un point de distribution de produits bio, en lien avec l'Association pour le maintien d'une agriculture paysanne. Les collèges Elsa-Triolet, à Vénissieux, et Les Battières, à Lyon, se sont lancés. Une fois par semaine, les producteurs viennent au collège et les familles inscrites récupèrent leur panier de fruits et légumes.



© Eric Soudan/Alpaca

Véronique Moreira,
vice-présidente
en charge de l'Éducation
et des Collèges

Quelles sont vos priorités du mandat pour les collèges ?

Il y a d'abord les bâtiments. Nous devons construire de nouveaux collèges et réhabiliter les plus anciens pour offrir le meilleur épanouissement possible aux élèves. Seconde priorité : l'alimentation, pour aller vers plus de qualité dans les cantines. Et enfin, il y a notre action éducative autour de la culture, du sport, du numérique et du développement durable, qui doit être simplifiée et axée autour d'enjeux écocitoyens. Il faut ouvrir davantage les collèges vers l'extérieur, grâce à des partenariats avec des entreprises, des associations, des institutions culturelles.

Certains secteurs de la Métropole manquent de collèges. Comment résoudre ce problème ?

La Métropole accueille chaque année 500 collégiens supplémentaires. C'est un problème car ce phénomène n'avait pas été anticipé. Il existe 6 zones sous tension dans la Métropole où il y a un manque de collèges. Mais tout ne peut pas se faire d'un coup : nous devons évaluer le plus finement possible l'évolution des effectifs et prioriser notre intervention selon des critères objectifs. Nous avons donc fait un état des lieux et établi un schéma directeur pour planifier la construction, la réhabilitation ou l'extension de bâtiments pour ce mandat, et les suivants.

40 % des collèges sont en zone d'éducation prioritaire. Comment agissez-vous pour réduire la fracture sociale ?

D'abord avec les bâtiments, en offrant de bonnes conditions d'éducation et d'apprentissage dans les secteurs classés en réseau d'éducation prioritaire, REP ou REP+. Nous renforçons nos financements pour répondre à leurs besoins. Nos actions pédagogiques sont un autre levier efficace pour lutter contre le décrochage scolaire et promouvoir la mixité sociale. Dans les Cités éducatives*, par exemple, nous mettons en avant l'aide aux devoirs via nos Maisons de la Métropole. Nous discutons avec le rectorat pour que des options attractives soient mises en place dans les collèges REP et REP+.

* Un dispositif qui regroupe l'État, les collectivités et villes en REP pour aider les jeunes à réussir leur scolarité.



LOYERS ENCADRÉS : COMMENT ÇA MARCHE ?

Dans la Métropole de Lyon, les loyers ont bondi de 12 % entre 2018 et 2020. Depuis 2018, les collectivités peuvent limiter ces augmentations de loyers dans le parc privé, là où la demande est supérieure à l'offre. L'expérimentation pourrait démarrer à l'automne à Lyon et à Villeurbanne, une fois la parution du décret de la ministre.

➔ grandlyon.com/encadrement-loyers

➤ C'est quoi le principe ?

Dans les villes où il est difficile de se loger, il s'agit d'encadrer les loyers en fixant un plafond à ne pas dépasser. Pour ce faire, un loyer de référence est défini : les propriétaires ne peuvent pas dépasser ce loyer majoré de 20%. Cela concernera les nouvelles locations mais aussi les renouvellement de bail et les changements de locataires.

➤ Quels seront les logements concernés ?

Toutes les locations du parc privé*, y compris les meublés, à Lyon et à Villeurbanne.

➤ Comment les plafonds de loyer sont-ils déterminés ?

Il y a d'abord eu une enquête pour connaître les loyers pratiqués en ce moment à Lyon et à Villeurbanne. À partir de ces données, 4 zones ont été dessinées, avec, pour chacune, des loyers de référence. Ces loyers dépendent bien sûr du nombre de pièces (T1, T2, T3...), de l'année de construction, ou de la nature du bien (vide ou meublé). **Loyer de référence + 20% = le plafond que les propriétaires ne pourront pas dépasser.** Par exemple, pour un T3 loué vide autour de la place Bellecour et construit avant 1946, le plafond sera fixé à 860 €. Au-delà, les tarifs pratiqués seront illégaux.

➤ Comment vérifier que le loyer correspond au prix du marché ?

La Métropole développe **un simulateur de loyer qui sera mis en ligne** sur toodego.com. Il suffira de renseigner quelques informations basiques pour vérifier si le loyer pratiqué est conforme à la loi : adresse, s'il s'agit d'un meublé ou non, nombre de pièces, année de construction...

➤ Et si le loyer dépasse le plafond ?

Si vous êtes propriétaire : vous devez baisser le loyer exigé pour qu'il ne dépasse pas le plafond. Si vous êtes locataire : rapprochez-vous de votre propriétaire pour lui en faire part. La Métropole de Lyon met à disposition des fiches procédures pour orienter dans les démarches. **La Métropole va aussi réaliser des contrôles**, notamment via les sites web de location, et signaler les abus au préfet, qui pourra sanctionner les propriétaires.

* Hors logements conventionnés avec l'Agence nationale de l'habitat (Anah).



© Thierry Fourmier/Métropole de Lyon

Bon à savoir!

Le bail devra impérativement mentionner le loyer de référence et le loyer de référence majoré. Un complément de loyer peut être appliqué par le propriétaire si le logement présente des caractéristiques de confort et/ou de localisation spécifiques, justifiées dans le bail.

Le sujet qui fâche

Le Revenu solidarité jeunes

Lancé par la Métropole de Lyon en mars dernier, le Revenu solidarité jeunes (RSJ) est une aide versée aux 18-25 ans en grande difficulté financière. Une aide qui leur permet de ne pas tomber dans la précarité. Et pourtant cette aide n'est pas toujours comprise : certains, par exemple, y voient une forme d'assistanat. Mais, derrière les préjugés, il y a la réalité de Maria et de Brice. Regards croisés.



© Thierry Fournier - Métropole de Lyon

Brice
à 23 ans,
il a touché
sa première
aide en mars

« C'est une amie qui connaissait mes galères financières qui m'a parlé du RSJ la première fois. Je suis intérimaire et, quand je ne trouve pas de contrats, certaines fins de mois sont vraiment dures. Je suis aussi diplômé en infographie et musicien. Le RSJ, c'est pour moi un vrai filet de sécurité : je sais que, les mois sans mission d'intérim, je pourrai quand même manger et payer mon loyer.

Ma famille m'a déjà aidé, mais ils n'ont pas beaucoup de revenus et je ne peux pas leur demander tout le temps. Ces 300 euros m'aident à joindre les deux bouts le temps de rebondir, mais ce n'est pas une fin en soi. Je suis accompagné par une conseillère pour trouver un emploi. Et en attendant, contrairement aux idées reçues, je ne passe pas mes journées en pyjama. Je fais du bénévolat, j'envoie des CV et j'espère vraiment sortir au plus vite de cette situation. »



© Thierry Fournier - Métropole de Lyon

MARIA
est conseillère
emploi/formation
à la mission locale
de Meyzieu

« J'entends souvent des critiques du type : "Et voilà, on va encore payer les jeunes à rien faire. C'est de l'assistanat, rien de plus !". C'est complètement faux. Chaque jeune qui entre dans le dispositif s'engage à faire des démarches, notamment pour accéder à une formation ou à un emploi. La plupart des jeunes qui touchent le RSJ viennent de familles monoparentales, elles-mêmes précaires.

L'aide financière leur permet de se consacrer à leur projet professionnel sans se demander tous les jours comment ils vont pouvoir tenir jusqu'à la fin du mois. Je vous mets au défi de remplir vos obligations administratives quand votre frigo est vide. Certains vont s'acheter un téléphone car ils n'en avaient pas : un portable, c'est devenu indispensable pour chercher un boulot ou payer ses factures. Je suis conseillère depuis bientôt 8 ans et ce type d'aide financière manquait vraiment à l'accompagnement des jeunes. »



Le RSJ, c'est une aide financière de 300 à 400 €/mois sur une durée maximum de 24 mois.

Elle concerne environ 2 000 jeunes métropolitains suivis dans une quarantaine de structures de la Métropole (missions locales et associations partenaires)

➔ aides-jeunes.grandlyon.com

LA MÉTROPOLE CHANGE... EXPRIMEZ-VOUS!



Aménagements de places ou de quartiers, nouvelle ligne de tram, circulation piétonne ou cycliste... La Métropole de Lyon associe les habitantes et les habitants à la transformation de leur territoire. Les formes de participation peuvent être différentes selon les projets : questionnaires distribués sur le terrain, boîtes à idées, ateliers, cafés échanges, tests grandeur nature de certains aménagements...

Vos avis servent ensuite aux élus et aux équipes techniques pour prendre les décisions. Focus sur les projets pour lesquels votre contribution est attendue !



© Laurence Danterre/Métropole de Lyon

Plan de prévention du bruit 📍 Métropole

En ville, la pollution sonore peut atteindre des sommets. Pour lutter contre ces nuisances, la Métropole de Lyon renouvelle son plan de prévention du bruit. Objectif : identifier les points noirs du territoire et déterminer des actions concrètes pour lutter contre les nuisances sonores. Comme limiter l'usage de la voiture et favoriser les transports en commun. Sur jeparticipe.grandlyon.com, vous trouverez le bilan des actions menées ces 10 dernières années et un diagnostic de la situation actuelle. La consultation publique est ouverte jusqu'au 30 septembre.



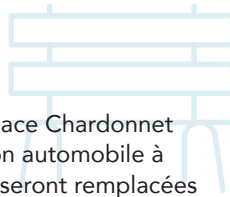
jeparticipe.grandlyon.com

Retrouvez les projets en cours de concertation sur notre site web ! Créez votre compte, pour donner un avis, suggérer une idée.

Place Chardonnet

📍 Lyon 1^{er}

Dans les pentes de la Croix-Rousse, la place Chardonnet sera définitivement fermée à la circulation automobile à l'été 2022. Les places de stationnement seront remplacées par un square et des espaces verts. Jusqu'en novembre 2021, avant les travaux définitifs, la place est déjà piétonne pour qu'y soient testés des aménagements ou des usages. Sur jeparticipe.grandlyon.com, vous retrouverez les détails du projet et une boîte à idées pour y laisser vos suggestions.



Plan piéton

📍 Métropole

Pour faciliter la marche, sur le territoire, la Métropole va sécuriser des passages piétons, élargir certains trottoirs, définir de nouvelles zones piétonnes... C'est le plan piéton métropolitain, et votre avis compte : sur jeparticipe.grandlyon.com, vous pouvez répondre à un questionnaire sur votre pratique de la marche, mais aussi donner vos idées sur les lieux à aménager.



Mas du Taureau

📍 Vaux-en-Velin

La Ville et la Métropole de Lyon travaillent à la transformation du quartier. Les habitants sont associés au réaménagement de leur quartier, avec des ateliers ouverts et des cafés du projet organisés par l'agence d'urbanisme Ville ouverte. Prochains **rendez-vous les mercredis 6 octobre et 3 novembre 2021.**

➔ vaux-en-velin.net



Conseil de développement : l'instance citoyenne renouvelée de la Métropole

Une nouvelle formule du Conseil de développement, va voir le jour d'ici à la fin de l'année. Ce qui a été décidé, c'est une instance ouverte à tous, comme **un grand forum** : l'ensemble des habitants de la Métropole peuvent s'y rencontrer, exprimer leurs attentes pour le territoire et débattre entre eux ! C'est aussi **un lieu d'échange direct avec les élus** métropolitains.

Un peu, beaucoup : chacun choisit son niveau d'engagement



Tout le monde peut participer aux assemblées du Conseil de développement en fonction de ses intérêts et de ses envies. Elles se tiendront au moins 3 fois par an. Et si quelqu'un désire s'investir davantage, il est possible de se porter volontaire pour rejoindre le comité d'organisation ! Le comité d'organisation sera chargé de faire vivre les assemblées : cadrer les sujets et le format, mobiliser et proposer des méthodes de participation dynamiques et inclusives. Il produit aussi les comptes rendus des échanges, des interpellations, des contributions et s'en fait le relais auprès des élus, acteurs, et habitants de la Métropole.

➔ **Restez informés**
jeparticipe.grandlyon.com

Transports en commun : votre avis compte !

Sur le site destinations2026-sytral.fr, la plateforme de concertation lancée par le Sytral en mars 2021, informez-vous et donnez votre avis sur :

- le prolongement de la ligne de tram T6 entre Hôpitaux-Est et la Doua,
 - la création de la ligne de tram T9 entre Vaux-en-Velin-La Soie et Villeurbanne-Charpenne,
 - la création de la ligne de tram T10 entre la gare de Vénissieux et Lyon Gerland,
 - le transport par câble pour une **liaison téléphérique** entre Francheville et Lyon.
- À l'automne 2021, le Sytral lance

une grande consultation publique sur les **4 projets de métro, identifiés comme les plus envisageables à l'horizon 2030 :**

1. le prolongement de la ligne A de Vaux-en-Velin / La Soie à Meyzieu,
2. le prolongement de la ligne B de Charpenne à Rillieux-la-Pape,
3. le prolongement de la ligne D de Vaise à La Duchère,
4. la création d'une ligne E entre Tassin-la-Demi-Lune / Centre ou Alai et Lyon / Bellecour ou Part-Dieu.

➔ destinations2026-sytral.fr

Zone à faibles émissions

C'est la grande concertation qui démarre à la rentrée. Explications en pages suivantes.



ZFE : grande concertation citoyenne

Moins de véhicules polluants, pour améliorer la qualité de l'air : les élus métropolitains ont voté, le 15 mars dernier, l'amplification de la zone à faibles émissions. Une grande concertation citoyenne s'engage sur ce projet jusqu'au 5 février 2022.

Une zone à faibles émissions (ZFE), c'est un périmètre dans lequel les véhicules anciens et polluants n'ont pas le droit de rouler et de stationner. C'est une obligation pour les métropoles européennes les plus polluantes, dont Lyon fait partie. C'est, surtout, un outil essentiel pour améliorer la qualité de l'air que nous respirons. Chaque année en France, la pollution est responsable de la mort prématurée de 48 000 personnes. Depuis le 1^{er} janvier 2020, la circulation et le stationnement des véhicules professionnels les plus polluants sont ainsi interdits dans le cœur de l'agglomération : Lyon, Caluire et les secteurs de Villeurbanne, Bron et Vénissieux situés à l'intérieur du périphérique. C'est une première étape importante dans la lutte contre la pollution, mais ce n'est pas suffisant pour réduire durablement les niveaux de polluants dans l'air.

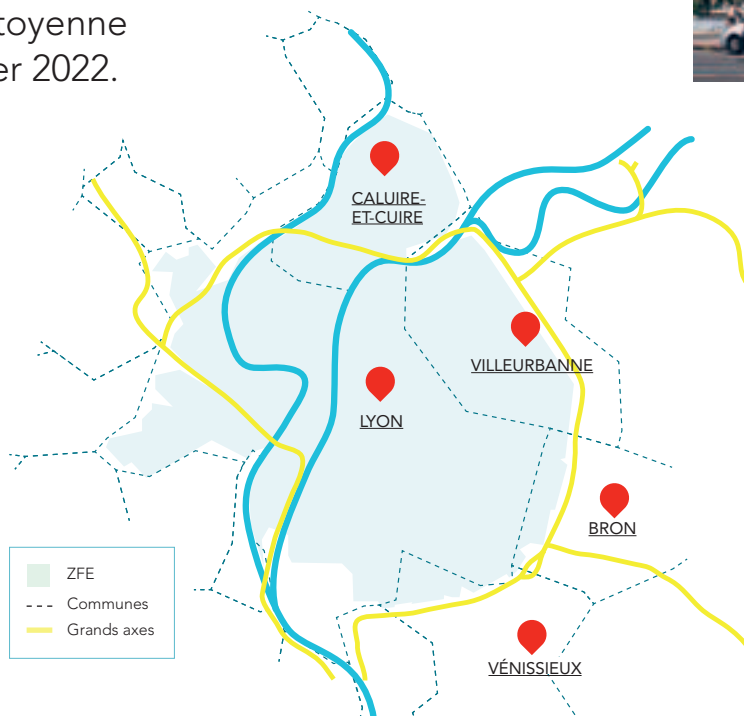
Pour protéger la santé des Grands-Lyonnais, les élus ont décidé d'étendre la ZFE.

→ **À partir de juillet 2022**, les véhicules Crit'Air 5 et non classés des particuliers ne pourront plus circuler ni stationner dans la ZFE.

→ **Entre 2023 et 2026**, la ZFE s'étend progressivement aux véhicules Crit'Air 4, 3 et 2. La Métropole engage une grande concertation citoyenne jusqu'au 5 février 2022 pour préparer ces évolutions.

Les objectifs ?

- **Améliorer** la qualité de l'air ;
- **protéger** les habitants les plus fragiles et les plus exposés à la pollution ;
- **développer** de nouvelles solutions de déplacements adaptées à tous.



La ZFE en 5 dates clés

- Janvier 2020**
 Mise en place de la ZFE : interdiction des véhicules professionnels, des poids lourds et des utilitaires Crit'Air 5 et 4, puis Crit'Air 3 depuis début 2021
- 15 mars 2021**
 Délibération de la Métropole pour amplifier la ZFE à l'issue de la concertation
- 3 sept. 2021 au 5 février 2022**
 Grande concertation citoyenne ZFE
- 1^{er} juillet 2022**
 Interdiction des véhicules particuliers Crit'Air 5
- 2023-2026**
 Interdiction progressive des véhicules, pros comme particuliers, Crit'Air 4, 3 et 2



**60%**

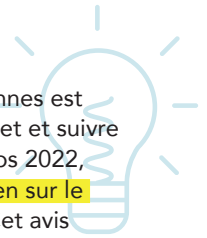
des trajets en
voiture font moins
de 3 km dans la ZFE

247

zones à faibles
émissions en Europe,
dont 11 en France

L'éclairage citoyen

Un panel de 30 citoyens et citoyennes est constitué pour se former sur le sujet et suivre toute la concertation. Au printemps 2022, ce panel va formuler **un avis citoyen sur le dispositif d'extension de la ZFE**. Cet avis sera ajouté au bilan de la concertation pour permettre à la Métropole de délibérer sur l'amplification de la ZFE après 2022.



La concertation citoyenne démarre

Ces évolutions constituent un sacré changement pour chacun et chacune d'entre nous ! Cette concertation est l'occasion de réfléchir ensemble aux dispositifs ZFE : aides, dérogations, solutions de déplacement alternatives... Ateliers, rencontres, questionnaires, contributions en ligne : **la grande concertation sur la ZFE est ouverte jusqu'au 5 février 2022**. Deux garants ont été nommés par la Commission nationale du débat public (CNDP) pour veiller à la prise en compte de tous les avis.

Sur quoi porte cette concertation ?

- Quelles mesures d'accompagnement sont nécessaires ?
- Comment faciliter l'achat de véhicules moins polluants ?
- Quelles dérogations peuvent être envisagées ? Par exemple les véhicules des personnes qui travaillent à des horaires décalés ?
- Quelles alternatives faut-il développer pour répondre aux besoins de mobilité ? Covoiturage, vélo, auto-partage, transports collectifs ?

COMMENT PARTICIPER ?

Toutes les informations sur le projet et la concertation sont disponibles sur jeparticipe.grandlyon.com.

Concrètement, vous pouvez :

- **vous informer** sur le projet en lisant le dossier de concertation ;
- **répondre au questionnaire** sur vos habitudes de déplacement, sur les mesures envisagées, mais aussi proposer des idées pour enrichir le projet ;
- **intégrer un groupe** d'usagers qui va tester des modes de déplacement dans la ZFE ;
- **participer aux réunions** d'information :
 - 20 septembre** : présentation générale du projet,
 - 19 octobre** : les alternatives à la voiture individuelle,
 - 24 novembre** : les aides à l'achat de véhicules moins polluants,
 - 15 décembre** : les dérogations envisagées,
 - 1^{er} février 2022** : synthèse de la concertation.

Donnez votre avis et informez-vous, sur

➔ jeparticipe.grandlyon.com

66%

des émissions
de dioxyde d'azote
(NO₂) proviennent
du trafic routier

250 000

voitures entrent
chaque jour dans
la Métropole depuis
les territoires voisins

L'AGENDA

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

Les Journées européennes du patrimoine reviennent, cette année, avec près de 400 lieux ouverts les 17, 18 et 19 septembre. Découvrez nos 10 coups de cœur !

1. Le verger des Croqueurs de pommes

Visitez ce verger, planté en pleine ville en 2007, pour tout savoir sur les variétés fruitières et les techniques arboricoles locales.

Vaulx-en-Velin

Angle du chemin du Gabugy et de la rue Alfred-Béraud

2. Le Rize, Centre mémoires et société

Votre mission : voyager dans l'histoire de Villeurbanne pour résoudre des énigmes dans toute la ville. Un moyen de plonger en s'amusant dans des archives datant, pour certaines, de 1631 !

Villeurbanne

23 rue Valentin-Haüy

3. Atelier de ferronnerie d'art

Rampes d'escalier, marquises, portails, luminaires... Depuis 1998, le maître artisan Gilles Tavernier travaille le métal sous toutes ses formes et perpétue la tradition d'un métier ancestral.

Cailloux-sur-Fontaines

185 route du Grand-Guillermet

4. Belvédère, l'aventure du Camp

Parcourez la ville de Sathonay-Camp en visite guidée à la recherche des

traces de l'ancien camp militaire construit en 1850.

Sathonay-Camp

Place du Belvédère

5. Chapelle de la Buisnière

Quatre artistes de la compagnie Pazaz, dirigée par le chorégraphe Yuval Pick, danseront sur le site de cette chapelle du XIX^e siècle. Belles impros et joyeux solos au programme !

Rillieux-la-Pape

Route de Strasbourg

6. Tournage et Dérapages

Alerte enlèvement ! Un réalisateur a disparu lors du tournage de son film. Menez l'enquête pour le retrouver.

Deux parcours au choix, à Lyon 6^e ou, Villeurbanne Livret de jeu à récupérer au CAUE, 1-6 bis, quai Saint-Vincent

7. Le domaine Melchior Philibert (notre photo)

Construit au XIV^e siècle au cœur de la ville, il s'étend sur 8 hectares. L'occasion de visiter la maison de maître, la serre et l'orangerie, la vieille tour et de s'offrir une séance d'éveil à la nature avec les enfants : ateliers de rempotage, découverte des



© Laurence Damière/Métropole de Lyon

fruits, des légumes et des oiseaux du domaine.

Charly

275 rue de l'Église

8. Le Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Lyon

Le CNSMD forme les jeunes musiciens et danseurs de demain. Des visites guidées ponctuées de rencontres musicales et chorégraphiques mettant en valeur les femmes artistes, d'hier et d'aujourd'hui.

Lyon 9^e

3 quai Chauveau

9. Château de Lacroix-Laval

Construit au XVI^e siècle, le château ne compte pas moins de 130 fenêtres classées ! Plongez dans les coulisses de leur restauration. Une visite originale de ce lieu emblématique de l'ouest lyonnais, qui accueillera le

CFA de la gastronomie à partir de septembre 2022.

Marcy-l'Étoile

1171 avenue de

Lacroix-Laval

10. Dans les coulisses des TCL

Pas de repos pour les métros (et les tramways) ! Quand les rames ne roulent pas, elles sont scrupuleusement vérifiées, réparées, bichonnées.

Ateliers de maintenance des rames de métro

et tramway

Villeurbanne

Rue de la Poudrette

Centre de maintenance du tramway T2

Saint-Priest

Cours Professeur

Jean-Bernard

MÉTROPOLE

17, 18 et 19 septembre

- Gratuit

Concoctez votre programme sur notre site dédié grandlyon.com/jep

FESTIVAL LUMIÈRE

Les salles de cinéma sont rouvertes ! Avec 190 films à l'affiche, le festival Lumière est bien décidé à repartir à la conquête de ses publics ! Jane Campion se voit décerner le prix Lumière. La cinéaste néo-zélandaise, réalisatrice notamment de *La Leçon de piano*, palme d'or au festival de Cannes en 1993, est la première réalisatrice récompensée ! Elle recevra son prix le vendredi 15 octobre.

Ciné-concert

À l'Auditorium, l'orchestre national de Lyon accompagne la projection d'une version restaurée du film *Casanova*, d'Alexandre Volkoff, réalisé en 1927.

Mercredi 13 octobre, à 20 h

Nuit « dinosaures »

Cette année, place aux frayeurs jurassiques avec la projection des 2 premiers films de la série, signés Spielberg, et de *Jurassic World 1* et 2. Frissons garantis à la halle Tony-Garnier.

Samedi 16 octobre, à 21h

Des rétrospectives en hommage au réalisateur français Gilles Grangier et au producteur américain Sydney Pollack sont également programmées.

MÉTROPOLE - Du 9 au 17 octobre

- festival-lumiere.org



PEINTURE FRAÎCHE

Pour cette édition 2021, 50 graffeurs internationaux se partagent les murs de la halle Debourg : l'ancien entrepôt se transforme une nouvelle fois en QG du festival de street-art. Des fresques XXL, un mur d'expression libre pour s'essayer au graff, des performances *live* et une première mondiale : la réalité augmentée pour découvrir les étapes de création des œuvres. L'écologie, les regards féminins et l'abstraction trouvent une place de choix au cœur de cette programmation 2021.

LYON 7^E - Du 1^{er} au 30 octobre

Halle Debourg, 45 avenue Debourg - peinturefraichefestival.fr

GREENER GOOD FESTIVAL

Alimentation, hygiène, vêtements, finance, numérique, zéro-déchet : le Greener Festival, c'est l'occasion de rencontrer les acteurs locaux engagés dans la consommation responsable et d'adopter de nouvelles pratiques au quotidien. Espace enfants avec animations dédiées, et restauration sur place.

LYON 3^E - Château de Montchat, 51 rue Charles-Richard - 2 et 3 octobre - greengood.fr



KARAVEL



Le festival de danse hip-hop emmené par le chorégraphe brondillant Mourad Merzouki réunit 41 compagnies du monde entier. Cinquante-cinq représentations sont programmées dans 33 lieux de la Métropole. Trois temps forts pour entrer dans la danse :

→ **Can you rock ?!** / Dans la famille hip-hop, je demande : le break, le krump, le popping, le top rock, le locking... Les meilleurs danseurs, français et internationaux, défendront leur style lors de ce battle qui ouvre le festival.

Dimanche 26 septembre, 15h30 - Amphithéâtre du Centre des congrès de Lyon

→ **Carte blanche au krump** / Né dans les années 2000, le krump s'est nourri de la rage et des revendications des jeunes exposés à la violence du ghetto de Los Angeles. Figures incontournables de ce mouvement, Grichka, Nach et Jekyde dansent le krump et proposent une plongée vertigineuse dans leur univers à travers un battle, une conférence dansée et des spectacles.

Mardi 12 octobre dès 19h - Théâtre des Célestins de Lyon

→ **Défilé chorégraphique** / Quand le hip-hop rencontre la musique classique. Quinze danseurs sélectionnés dans toute la France feront le show, accompagnés en *live* par les musiciens de l'Orchestre national de Lyon.

Samedi 16 octobre, 18h - Auditorium de Lyon

MÉTROPOLE (Bron, Caluire, Chassieu, Craponne, Lyon, Meyzieu, Vaulx-en-Velin, Villeurbanne...)

Du 26 septembre au 23 octobre - www.karavelkalypso.com

UNIVERSHIFTÉ

Comment diminuer notre empreinte carbone pour éviter que le climat ne se réchauffe au-delà de 2 degrés d'ici à 2100 ? Le 25 septembre, venez confronter vos idées, échanger avec des chercheurs et participer à des tables rondes autour de la transition bas carbone. Proposée par l'équipe de Shift Project, cette Univershifté va aussi présenter les avancées du plan de transformation de l'économie française (PTEF), qui propose des mesures pour réduire nos émissions de CO₂. Chaque Français en produit en moyenne 10,8 tonnes par an. Un chiffre qui doit tomber à 2 tonnes annuelles pour respecter l'accord de Paris sur le climat.

VILLEURBANNE - 25 septembre - INSA, 20 avenue Albert-Einstein - 10h-19h - 20 à 43 € la journée - Renseignements et inscriptions sur univershifte.fr - Village des associations gratuit et sans inscription

EFFETS SPÉCIAUX, CREVEZ L'ÉCRAN !



Quel est le point commun entre *Kaamelott*, *Insoupçonnable* et *Ma vie de Courgette* ? Ils ont tous été tournés dans les studios du Pôle Pixel, à Villeurbanne : le lieu idéal pour accueillir cette nouvelle expo immersive, imaginée par la Cité des sciences. Glissez-vous dans la peau d'un superviseur d'effets visuels, d'un acteur, et même d'un graphiste, pour tourner, vous mettre en scène et bien sûr, créer des effets spéciaux !

VILLEURBANNE -

Du 17 septembre 2021

au 27 mars 2022 - Pôle Pixel -

À partir de 8 ans - polepixel.fr



LA MÉTROPOLE POUR TOUS

Depuis le début du mandat nous affichons des positions claires sur des sujets qui touchent nos citoyens et défendons l'idée d'une métropole + juste, + démocratique, + forte économiquement et socialement. Cela fait 1 an que les sujets importants sont traités sous silence à huit-clos au sein de la commission permanente ou sans vrai débat, ni écoute au sein du Conseil de la Métropole de Lyon. La ZFE, la régie publique de l'eau, la suppression du débat sur le métro E, projet auquel les élus et citoyens adhéraient (pour imposer un projet de téléphérique dont les citoyens ne veulent pas), l'abandon du soutien à la FrenchTech... Nous déplorons le manque de débat démocratique sur ces sujets au cœur des préoccupations des métropolitains!

LA MÉTROPOLE EN COMMUN

C'est la rentrée !

Les élu.e.s du groupe Métropole en commun souhaitent une **bonne rentrée à tou.te.s les collégiens, ne.s et leurs familles** ainsi qu'à toutes celles et ceux qui font vivre au quotidien nos établissements d'enseignement gratuits, laïques et républicains.

Nous continuerons de veiller à ce que les rénovations et les constructions d'établissements prévues par le plan de mandat soit respectées afin de ne surtout pas creuser le retard accumulé par 20 ans de mauvaises évaluations des besoins.

Dans le contexte sanitaire qui peut rendre la situation compliquée, le groupe Métropole en commun se tiendra aux côtés des familles, notamment des élèves en situation de handicap, afin **d'éviter les situations d'exclusion et garantir à tous l'accès au savoir et à l'apprentissage.**

► N'hésitez pas à nous contacter :

contact@metropoleencommun.fr

MÉTROPOLE INSOUVERAINE RÉSILIENTE ET SOLIDAIRE

C'est la rentrée ! Et elle s'annonce chargée

Chargée de notre détermination à poursuivre nos actions sur le terrain à vos côtés, à continuer de positionner la justice sociale au centre de la transition écologique, à déployer et expérimenter d'autres possibles. L'enjeu est grand face à un gouvernement hors sol, décomplexé dans la mise à mal de nos principes républicains et en roue libre dans sa casse du système social, hospitalier, éducatif. En particulier, des milliers de collégiens vont retrouver le chemin des salles de cours. Plus que jamais nous devons défendre le modèle d'une éducation publique, inclusive et républicaine. Les jeunes générations, ne l'oublions jamais, sont l'avenir. Déjà largement touchées par le covid, nous serons, au sein de la Métropole et des Conseils d'Administration des collèges où nous siégeons, des défenseurs de leur bien-être et des meilleures conditions pour leur travail.

COMMUNISTE ET RÉPUBLICAIN

Pour un audit de la santé dans la Métropole

Nous avons manqué de lits, d'équipements, de masques et de vaccins pendant longtemps. Nous sommes donc légitimes à nous interroger sur les causes. Pourquoi avons-nous été collectivement mis en difficulté sur une mission publique de base : assurer la protection des populations contre une pandémie ? Pourquoi le niveau de vaccination actuel révèle les inégalités sociales de notre métropole. Il faut évaluer l'impact local des fermetures d'établissements, de la perte de 100 000 lits en 20 ans, 17 600 depuis 6 ans et même en 2020 !

Pour cela, nous souhaitons réaliser un état des lieux de ce qui s'est passé, retracer les processus de décisions, identifier les causes des dysfonctionnements et proposer des améliorations, notamment concernant nos politiques mobilisées ou impactées par cette crise. C'est pourquoi nous demandons la création d'une mission d'information et d'évaluation afin de connaître l'état du système de santé dans l'agglomération. Cette mission devrait entendre l'ensemble des acteurs de santé publique afin de donner au débat public les éléments d'information utiles après cette crise et nous permettre d'évaluer nos propres politiques publiques dans leur impact sur la santé.

INVENTER LA MÉTROPOLE DE DEMAIN

Collèges métropolitains : tous nos enfants ont droit à la végétalisation !

Depuis 2015, la Métropole est compétente en matière de gestion de collèges.

Notre agglomération se développe et accueille chaque année 15 000 habitants supplémentaires. La majorité précédente a lancé plusieurs nouveaux projets de collège, démontrant ainsi son engagement pour l'avenir de nos enfants.

Il s'agit des établissements Gisèle-Halimi à Gerland dans le 7^e arrondissement de Lyon, Gilbert Chabrou à Villeurbanne, quartier Cusset et Simone-Veil à Saint-Priest. Les deux premiers collèges cités doivent d'ailleurs accueillir leurs élèves dès cette rentrée.

Pour améliorer le cadre d'apprentissage de nos enfants, il est essentiel de lutter contre les îlots de chaleur en s'engageant dans une politique de végétalisation et de débitumisation des cours d'écoles.

Les Verts ont fait de ce sujet une de leurs priorités de campagne, tout en affirmant que rien n'avait été réalisé jusqu'alors.

Pourtant, alors que la majorité précédente a végétalisé 18 collèges en 2 ans soit 24% des collèges de la Métropole, les Verts n'ont choisi d'accompagner que 6 collèges sur 3 ans.

Avec leur niveau d'ambition, il faudra 37 ans aux Verts pour végétaliser l'ensemble de nos collèges métropolitains.

Tous nos enfants ont le droit à plus de végétal ! Maintenant, pas dans 37 ans.

Ce sont leurs convictions écologistes qu'ils ont désormais ensevelies sous le bitume.

► <https://inventer-demain-lyon.com/>

► Retrouvez-nous sur Facebook et Twitter @Inventer_lyon

SYNERGIES MÉTROPOLE

Investissements métropolitains :

Bruno Bernard lâche les communes !

En mars, dans ces mêmes colonnes, nous alertions sur une **programmation pluriannuelle d'investissements (PPI) métropolitaine 2021-2026 « floue et hors sol »**. En Conseil, nous avions d'ailleurs refusé de signer ce chèque en blanc à Bruno Bernard.

Avant l'été, les maires ont reçu les courriers d'arbitrage relatifs à cette PPI, qui ont malheureusement confirmé ce que nous avions pressenti : **la Métropole lâche les communes !**

Pour nombre d'entre elles, les projets d'investissements retenus par l'exécutif ne correspondent pas à leur choix ou à leur priorisation sur ce mandat. **La plupart des projets relatifs à la voirie et aux espaces publics, permettant d'améliorer le cadre de vie des habitantes et des habitants, sont repoussés de manière expéditive**, même quand les communes se sont inscrites dans les priorités avancées avec lyrisme par le Président de la Métropole (apaisement des circulations, sécurisation des déplacements, développement de la marche et du vélo, végétalisation des espaces publics, etc.).

Cela ne vient qu'alimenter le constat que **Bruno Bernard ne sait pas et ne veut pas travailler en réelle concertation avec les communes**, et qu'il préfère imposer sa vision dogmatique sans tenir compte des réalités terrain.

Et tout cela dans un **contexte généralisé d'opacité, sans que jamais les élus métropolitains n'aient eu connaissance d'une véritable PPI détaillée et chiffrée.**

Nous renouvelons notre demande solennelle au Président de la Métropole afin qu'il engage immédiatement une renégociation de la PPI avec les maires et les territoires, pour répondre aux attentes et aux besoins des habitants en proximité.

► Retrouvez vos 10 élus Synergies Métropole sur www.synergies-metropole.fr

PROGRESSISTES ET RÉPUBLICAINS

Une rentrée et de nombreuses questions

Après une année 2020-2021 marquée par le CO-VID-19 et ses effets, les élus du groupe Progressistes & Républicains vous souhaitent le meilleur pour cette rentrée.

Comme nous l'avons fait au cours de cette première année de mandat, nous aurons à cœur de défendre une Métropole équilibrée entre le développement écono-

mique, la justice sociale et l'urgence climatique. Nous continuerons également de porter la nécessité de faire vivre le débat démocratique au cœur de la Métropole et au plus proche de ses habitants comme des corps intermédiaires. Trop souvent depuis juillet 2020, le Président EELV de la Métropole de Lyon a montré une gestion sectaire et brutale. Tout au long de cette année, l'exécutif vert a voulu accumuler les symboles quitte à prendre des décisions hâtives, floues et non préparées. La décision la plus symbolique est l'interdiction de circulation de 75% des véhicules actuellement sur les routes d'ici 2026. La première étape débutera en janvier 2022, dans 6 mois, mais nous ne connaissons toujours rien des modalités d'accompagnement des ménages les plus précaires ou des dérogations possibles pour les personnes les plus contraintes.

Par ailleurs, sur des sujets où nous pouvions attendre que les Verts seraient très ambitieux, comme sur la végétalisation des collèges ou la rénovation énergétique des bâtiments métropolitains, les moyens ne sont pas à la hauteur et les objectifs inférieurs à ce que nous avons réalisé au cours du dernier mandat.

Enfin, le flou entourant les investissements de la Métropole dans les communes et les méthodes utilisées ne sont pas de nature à assurer la bonne coopération nécessaire entre l'échelon communal et l'échelon métropolitain.

► Vos élus : David Kimelfeld, Yves Blein, Guy Corazzol, Jean-Luc Da Passano, Alain Galliano, Brigitte Jannot, Prosper Kabalo, Michel Le Faou, Catherine Panassier, Myriam Picot, Emilie Prost, Thomas Rudigoz

► Sur Twitter : @ProgressistesGL

SOCIALISTES, LA GAUCHE SOCIALE ET ÉCOLOGIQUE ET APPARENTÉS

Contre l'effondrement, l'éducation

Les inquiétudes liées à la prise de pouvoir des talibans en Afghanistan quant à ce qu'il adviendra de l'éducation des filles soulignent et nous rappellent, si besoin en était, combien **l'éducation, l'instruction, la formation sont primordiales pour une société** qui fonctionne et pour l'épanouissement de ses citoyens. La fulgurance avec laquelle ces premiers sont parvenus à prendre le contrôle de la quasi-intégralité du pays rappelle aussi crûment que tout peut s'effondrer en un instant, que rien n'est acquis et que la préservation de nos régimes libres, de notre écosystème, de nos droits, de nos acquis sociaux reste un combat permanent, un marathon sans fin. **Car quand la vigilance part en vacances, l'obscurité investit la cité.**

Les décennies qui viennent seront toujours plus éprouvantes, en témoignage le dernier rapport du GIEC et les catastrophes à répétition de cet été. Mais la crise climatique n'est pas la seule qui guette. Comme rarement depuis l'après-guerre, notre société, notre pays, sont divisés. L'émotion prend le pas sur la raison, l'anti-sémitisme le plus crasse ne se cache plus et manifeste à visage découvert dans nos rues. Parmi ceci, on devine une profonde méconnaissance de ce qu'est devenu l'État français et son organisation tant politique qu'administrative, de même qu'une des sources de l'abstention massive.

Sans crier gare donc, un régime peut se déliter, un écosystème peut s'effondrer, une guerre peut éclater. L'Histoire sans cesse nous le rappelle. Alors nous devons travailler constamment tant à la protection qu'à l'amélioration de ce que nous avons. Et l'éducation est centrale. **La Métropole par sa compétence a un rôle à jouer.** Il est impératif aujourd'hui de former au plus tôt à la compréhension pratique du fonctionnement de nos institutions, du droit de vote, des valeurs-socle de la République et de l'Humanisme, comme il est primordial de redorer le blason de la logique et de la raison en formant à l'information.

L'éducation des futures générations est la clé de notre salut commun et nous devons dès aujourd'hui, à toutes les échelles, y investir tout ce que nous pouvons.

RASSEMBLEMENT DE LA DROITE, DU CENTRE ET DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

Opposons nous à la mort programmée des communes par la Métropole des verts

La Métropole de Lyon regroupe 59 communes dont Lyon et ses 9 arrondissements. Ces communes représentent l'échelon local le plus proche des habitants. **Les maires sont les élus les plus connus et les plus appréciés des Français.**

Ce bénéfice est à mettre au crédit de l'action politique simple, directe et rapide que les maires mettent en œuvre au profit de leurs habitants. Ce lien de proximité permet d'apporter des services publics, de mettre à disposition des équipements d'intérêt général et surtout d'être dans une écoute individuelle auprès de chaque citoyen. L'échelon communal est donc à la base de notre organisation de vie et il doit avoir une place particulière dans l'institution métropolitaine.

La Métropole de Lyon est depuis 2015 une collectivité territoriale, c'est-à-dire qu'elle n'est plus seulement compétente dans les domaines transférés par les communes à son échelon : elle a des compétences propres qui lui permettent de gérer directement des domaines sans avoir à solliciter l'accord des communes. C'est ainsi que la gestion des ordures ménagères, de l'eau, de l'assainissement, des transports collectifs, de la voirie routière, du stationnement, des collèges, ... peuvent complètement échapper à la vision communale.

Malgré cette évolution juridique, jusqu'à maintenant les élus en charge de la Métropole ont toujours eu la volonté de respecter l'avis des communes afin de s'assurer du respect de l'intérêt des habitants. Malheureusement, depuis 2020, **la nouvelle majorité de la Métropole composée d'élus verts, socialistes, communistes et extrême-gauche a fait le choix d'écarter les communes et leurs habitants du processus décisionnel.**

En janvier 2021, l'exécutif métropolitain a présenté son projet de programmation pluriannuelle d'investissement (PPI). Cette PPI permet de planifier sur la durée du mandat les aides financières de la Métropole en faveur des communes. Nous avions alors voté contre car elle était confuse dans sa présentation, n'apportait aucun engagement concret de la part de la Métropole et ignorait les projets communaux.

En fait, la Métropole a décidé de punir les communes et leurs habitants puisque malgré une lutte sans relâche de vos Maires pour faire entendre leurs voix, les arbitrages financiers retenus par la Métropole sont souvent en opposition avec les projets portés par les élus municipaux que vous avez choisis.

Notre réaction fut immédiate pour dénoncer ce choix. **Aujourd'hui 30 maires de communes et 2 maires d'arrondissement, ensemble, au-delà de leurs sensibilités politiques, ont engagé la contestation pour défendre les intérêts de leurs habitants.** C'est ainsi plus de la moitié des communes qui s'oppose aux choix de la Métropole.

Nous déplorons :

- des décisions prises sans concertation ;
- le mépris à l'égard des maires qui ne sont plus écoutés ;
- le rejet de financement des projets structurants pour les communes ;
- l'absence d'efficacité des politiques mises en œuvre par la Métropole ;

Ce sont des centaines de projets tels que des aménagements routiers, des pistes cyclables, des améliorations énergétiques de bâtiments, des parcs pour enfants, ... qui ne pourront pas être réalisés.

On ne fait plus Métropole ! Dans cette situation, c'est l'organisation même de la Métropole qui doit être revue en redonnant à chaque commune une représentation au sein du Conseil de la Métropole, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui.

En l'absence de prise en considération des demandes des maires, nous poursuivons notre combat pour tous les habitants de la Métropole.

Lucien BARGE – maire de Jonage, **Pascal BLACHE** – maire de Lyon 6^e, **Nathalie BRAMET-REYNAUD**, **François-Noël BUFFET** – sénateur, **Sandrine CHADIER** – maire de Craponne, **Pascal CHARMOT** – maire de Tassin-la-Demi-Lune, **Philippe COCHET** – maire de Caluire-et-Cuire, **Claude COHEN** – maire de Mions, **Doriane CORSALE**, **Chantal CRESPIY**,

Laurence CROIZIER, **Catherine DUPUY**, **Nadia EL FALOUSHI**, **Myriam FONTAINE**, **Séverine FONTANGES**, **Gilles GASCON** – maire de Saint-Priest, **Christophe GIRARD**, **Lionel LASSAGNE**, **Christophe MARGUIN**, **Jean MÔNE**, **Dominique NACHURY**, **Gaël PETIT**, **Clotilde POUZERGUE** – maire d'Oullins, **Christophe QUINIOU** – maire de Meyzieu, **Michel RANTONNET** – maire de Francheville, **Véronique SARSELLI** – maire de Sainte-Foy-Lès-Lyon, **Luc SEGUIN**, **Jean-Jacques SELLES**, **Julien SMATI**, **Yves-Marie UHLRICH**, **Alexandre VINCENDET** – maire de Rillieux-la-Pape.

► Groupe Rassemblement de la Droite, du Centre et de la Société civile

Métropole de Lyon - 20 rue du Lac CS 33569

- 69505 Lyon Cedex 03

► rassemblement.dcss@gmail.com

LES ÉCOLOGISTES

Agir pour nos collègien-nes, c'est préparer l'avenir !

Les jeunes sont au cœur de nos priorités depuis notre arrivée aux responsabilités il y a un an : Revenu Solidarité Jeunes, tarifs TCL solidaires, prêt de vélos reconditionnés, création de stages et d'emplois saisonniers, soutien à l'équipement informatique, aides psychologiques et alimentaires pour contrer les effets collatéraux de la crise sanitaire...

À l'orée de cette deuxième année de mandat, nous tenons à porter une attention toute particulière aux collègien-nes. Avec 79 collèges, soit plus de 46 000 collègien-nes, et grâce à ses compétences en matière de gestion des collèges et d'actions éducatives, la Métropole possède un important levier d'action pour créer les meilleures conditions possibles de leur épanouissement et de la préparation du monde de demain !

Un "schéma directeur des collèges" pour une meilleure efficacité en matière de réhabilitation du patrimoine et de création de places

En début de mandat, nous avons pu constater les effets du retard accumulé par le Département du Rhône qui gérât les collèges avant 2015, avec 3 années consécutives sans travaux d'ampleur et un sous-investissement par rapport aux besoins de rénovation, d'agrandissement et de création de nouveaux collèges. Afin de répondre efficacement aux enjeux d'entretien et d'accueil, nous nous sommes attelés à l'élaboration d'un outil de pilotage, le "schéma directeur des collèges", présenté au cours de ce mois de septembre 2021. Il résulte d'un travail d'analyse des zones sous tension, et d'un état des lieux précis de la santé des bâtiments permettant de prioriser les travaux urgents.

247 millions d'€ sur le mandat pour 5 nouveaux collèges, 13 réhabilitations, et des travaux d'entretien. Certains projets sont déjà lancés, comme la rénovation du collège Alain de St-Fons, à hauteur de 20 millions d'€. La Métropole a aussi mis à profit la période estivale pour faire avancer plusieurs chantiers de restructuration et d'extension, par exemple à Vénissieux, Décines, Saint Genis Laval, Givors, Bron, Lyon, Villeurbanne ou encore à Neuville. Les travaux menés sont divers : réfection des salles, sanitaires, sols, rénovations d'installations thermiques ou d'infrastructures sportives.

Sécuriser les abords des établissements scolaires

Dès notre arrivée aux responsabilités, nous avons lancé la **piétonisation** aux abords de 12 établissements scolaires, avec l'objectif de poursuivre au fur et à mesure des rentrées scolaires tout au long du mandat. La piétonisation apporte des réponses concrètes en termes de **sécurité** des élèves. Elle apporte également des bénéfices sur la qualité de vie de chacune et chacun par une amélioration de la **qualité de l'air** et du **niveau sonore** et par la possibilité qu'elle offre, grâce aux espaces nouveaux qu'elle crée, d'introduire **plus de nature en ville**, et de laisser de la place au **jeu et à la convivialité**.

Faciliter l'accès aux transports en commun grâce à de nouveaux tarifs TCL

Parce que se déplacer est une liberté essentielle, nous avons créé, dès le 1^{er} janvier 2021, des tarifs solidaires pour les jeunes (de 32,50 à 25 euros), pour les étudiants boursiers (10 euros) et pour les plus précaires. A la rentrée 2021, nous mettons en place la **gratuité pour tou-te-s les élèves de la Métropole lors des sorties scolaires pour que le coût du transport ne soit pas un frein à la découverte.**

Développer une alimentation plus saine et plus durable dans les cantines

Mieux manger, cela passe aussi par les repas propo-

sés à la cantine. Nous mettons un point d'honneur à développer le recours aux produits bio, locaux, labellisés, ainsi que les repas végétariens dans les collèges de la métropole. Pour ce faire, **nous retravaillons les contrats des cantines gérées en délégation de service public et enclenchons le travail dans les cantines gérées en régie.** Les bénéfices sont tout à la fois environnementaux, économiques, sociaux et sanitaires : alimentation de qualité accessible à toutes et tous, relocalisation des filières, protection de l'environnement, revalorisation des producteurs, revalorisation du travail du personnel des cantines...

Des collèges éco-responsables, végétalisés et moins polluants

Pour des collèges résilients face au réchauffement climatique, inclusifs et respectant le bien-être des élèves, nous concentrons nos efforts sur la rénovation thermique, ainsi que sur la désimperméabilisation et la végétalisation des établissements.

Chaque nouvelle opération inclura la question de la rénovation énergétique. Comment ? En développant l'efficacité énergétique et en s'appuyant sur la production locale d'énergies renouvelables. Nous avons ainsi lancé cette année 8 opérations de rénovation thermique pour un montant de plus de 200 000 €.

Chaque nouvelle opération inclura la question de la végétalisation et la désimperméabilisation. 1,5 millions d'€ ont été débloqués pour rendre les cours des collèges perméables à la pluie (nouveaux enrobés, sols drainants, plantations...). Une action indispensable à une meilleure gestion de l'eau, de la chaleur et de la végétation. Cet été, des travaux ont déjà débuté dans les collèges Casarès à Rillieux et Lamartine à Villeurbanne.

Des collèges éco-citoyens et ouverts sur le monde

Lieux d'éducation citoyenne par excellence, nous souhaitons développer dans les collèges des **actions éducatives autour de la transition écologique.** Pour cela, la participation des collèges à la **recherche participative** en lien avec les universités et la recherche citoyenne sera encouragée. D'autre part, un **dispositif de collèges éco-citoyens** est en cours de création pour mobiliser l'ensemble de la communauté locale autour de projets de transition. 10 collèges se sont déjà portés volontaires pour répondre à un appel à projets de la Métropole. L'objectif ? Sensibiliser leurs élèves à des thèmes forts : le vivre-ensemble, l'environnement, la solidarité internationale, les questions de genre... En phase de test lors de cette rentrée, ces actions pourront être étendues dès 2022 à d'autres établissements.

Renforcer l'art et la culture au collège

Développer l'éducation artistique et culturelle sur le temps scolaire est un levier fondamental pour nourrir la construction et l'affirmation de sa personnalité. Elle favorise la réussite scolaire, en dépassant l'approche disciplinaire des apprentissages, en développant l'esprit critique et l'ouverture à d'autres cultures. C'est pourquoi, **la Métropole a choisi d'accroître de manière conséquente les moyens qui lui sont alloués : de 90 000 € en 2019 à 490 000 € à partir de 2021.** Elle vise notamment le développement du dispositif d'éducation à l'image **Collèges au Cinéma** (de 5 000 collègien-nes en 2019 à 10 000 en 2020), de **classes culturelles numériques**, ou encore au travers de **conventions territoriales** visant à fédérer les acteurs locaux de l'EAC.

Des collèges au féminin !

Seuls 7 collèges sur les 77 que compte la Métropole portaient des noms de femmes, avant l'ouverture cette année des collèges Gisèle-Halimi (Lyon 7^e) et Simone-Veil (St-Priest). Afin de pallier cet incroyable déséquilibre, nous nous engageons à donner en priorité des noms de femmes illustres aux prochains collèges qui sortiront de terre sur le territoire métropolitain.

Après 18 mois d'une crise sanitaire qui n'en finit plus, nous souhaitons que tou-te-s les jeunes de notre Métropole puissent reprendre normalement les cours mais aussi plus généralement le cours de leur vie en renouant avec leurs passions et leurs loisirs, des activités sportives et culturelles, des moments de partage et de convivialité, bref, tout ce qui fait le sel de la vie et qui permet de se nourrir, de grandir et de s'épanouir !

► Benjamin BADOUARD et Vinciane BRUNEL VIEIRA
Co-Président-es du groupe Les Écologistes

► Contactez-nous :

Twitter : @ecolosgrandlyon

Facebook et Instagram : @lesecologistesgrandlyon

Site internet : <https://lesecologistesgrandlyon.com>

C'est
la rentrée, **Les**
associations
vous attendent!

grandlyon.com/associations

**Sport,
culture,
loisirs,
solidarité...**

Plus de 20 000 associations
vous proposent leurs activités
dans la Métropole.



GRANDLYON
la métropole